

Communiqué de presse

02.02.17



Les territoires franciliens au rendez vous de la transition énergétique !

La Direction régionale Ile-de-France de l'ADEME signe des accords avec 3 « Territoires à Energie Positive pour la Croissance Verte » (TEPCV) et 4 « Agences Locales Energie Climat » (ALEC) pour soutenir les territoires franciliens dans leur transition énergétique.

Le 2 février 2017, Bruno Lechevin, président de l'ADEME a signé, en présence de Joëlle Colosio, directrice régionale Ile-de-France de l'ADEME, plusieurs accords avec les TEPCV de Mantes La Jolie, Chevilly Larue et EPAMSA et les Agences Locales de l'Energie et du Climat : Terre d'Envol, MVE, St Quentin-en Yvelines et Plaine Commune.



Trois accords pour aller plus loin dans la démarche énergétique

En répondant à l'appel à projets lancé par la ministre de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer pour des « Territoires à énergie positive pour la croissance verte », **les territoires de Mantes-La-Jolie, Chevilly Larue et l'EPAMSA se sont résolument engagés dans la transition énergétique.** Les contrats d'objectifs signés avec l'ADEME Ile-de-France vont accompagner la réalisation d'études et la concrétisation d'actions d'animation pour développer de véritables stratégies de développement durable , intégrées et transversales .

La Ville de Chevilly-Larue (94) va mettre en place :

- **un plan d'actions sur la transition énergétique** : définir et mettre en place une stratégie territoriale, évaluer et actualiser l'Agenda 21 ;
- **l'évaluation du potentiel géothermique et autres ressources renouvelables sur le territoire** ;
- **l'accompagnement au changement de comportement** : promouvoir l'éducation à l'environnement, l'éco-citoyenneté et mobiliser les acteurs locaux, notamment sur les économies d'énergies et les énergies renouvelables ;
- **l'amélioration de la performance énergétique du patrimoine communal.**

La Commune de Mantes la Jolie (78) va mettre en place :

- un **schéma directeur du réseau de chaleur** ;
- **une politique énergie climat du territoire** en se dotant de compétences internes et d'une AMO pour accompagner la transition énergétique et écologique du territoire ;
- un **système de management des gaz à effet de serre** ;
- **une stratégie patrimoniale** afin de réduire la consommation d'énergie dans le bâtiment et l'espace public ;
- **des plans de déplacements** pour développer la mobilité décarbonée des habitants et des agents de la collectivité ;
- une **démarche zéro phyto** ;
- **des actions d'éducation à l'environnement**

L'Etablissement public d'aménagement du Mantois Seine Aval (78) va mettre en place:

- un **suivi de la performance énergétique après travaux**, avec une sensibilisation des copropriétaires aux suivi de leurs consommations d'énergie et un retour d'expériences sur le dispositif de Contrat de Performance Energétique ;
- la **promotion d'Electricité Seine Aval, réseau public de charge de véhicules électriques** ;
- **des études de solutions innovantes pour la gestion des terres polluées** ;
- la **réutilisation de la chaleur fatale** issue du réseau d'assainissement pour le chauffage de logements et bâtiments publics et tertiaires.

Quatre accords avec les Agences Locales de l'Energie et du Climat (ALEC) membres du réseau « Point Rénovation Info Service »

La signature des conventions avec les ALEC permettra d'accompagner et de soutenir financièrement les Points Rénovation Info Service (PRIS) qui accompagnent les particuliers et les territoires dans la rénovation énergétique des bâtiments et des logements. La consommation d'énergie des bâtiments en Ile-de-France représentant plus de 40% de émissions de GES, c'est un enjeu majeur pour réussir la transition énergétique.

- **L'ALE Paris Terres d'Envol couvre le Nord Est de la Seine St Denis (Territoire 7 de la Métropole du Grand Paris)**. Elle est la dernière née des structures franciliennes. Son objectif est de réussir une montée en puissance adaptée aux enjeux très diversifiés de ce territoire regroupant 8 communes.
- **L'ALEC Plaine Commune couvre le Nord de la Seine St Denis (Territoire 6 de la Métropole du Grand Paris)**. Créée en 2012, dans le sillage des multiples actions lancées dans le cadre du Plan Climat du territoire, elle utilise ses moyens pour sensibiliser les particuliers et les collectivités adhérentes et organise de manière innovante des ateliers locaux de citoyens.
- **L'ALEC MVE - Maîtrisez Votre Energie couvre Est Ensemble (Territoire 8 du Grand Paris) et Grand Paris Grand Est (Territoire 9 du Grand Paris)**. Elle fait figure de précurseur dans le réseau francilien des PRIS. Elle innove par ces actions variées et a su mobiliser les partenaires adéquats pour le lancement d'une

Plateforme Territoriale de la Transition Energétique, à l'échelle départemental (en partenariat avec l'ALEC Plaine Commune et l'ALE Paris Terres d'Envol).

- **L'ALEC St Quentin en Yvelines couvre la moitié Sud des Yvelines.** Elle évolue progressivement pour élargir son champs d'actions à différents niveaux, que ce soit son territoire d'intervention (de St Quentin jusqu'à la moitié Sud des Yvelines) où ses activités de Point Rénovation Info Service. L'ALEC a complété son accompagnement en apportant un service aux petites communes du territoire : le Conseil en Energie Partagé.

Service de presse ADEME Ile-de-France

Marion RUNGETTE – 01 58 47 88 79 – marion.rungette@havas.com

L'ADEME EN BREF

L'Agence de l'Environnement et de la Maîtrise de l'Energie (ADEME) participe à la mise en œuvre des politiques publiques dans les domaines de l'environnement, de l'énergie et du développement durable. Afin de leur permettre de progresser dans leur démarche environnementale, l'agence met à disposition des entreprises, des collectivités locales, des pouvoirs publics et du grand public, ses capacités d'expertise et de conseil. Elle aide en outre au financement de projets, de la recherche à la mise en œuvre et ce, dans les domaines suivants : la gestion des déchets, la préservation des sols, l'efficacité énergétique et les énergies renouvelables, la qualité de l'air et la lutte contre le bruit.

L'ADEME est un établissement public sous la tutelle du ministère de l'écologie, du développement durable et de l'énergie et du ministère de l'éducation nationale, de l'enseignement supérieur et de la recherche. www.ademe.fr et www.ademe.fr/ile-de-france